

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1062
23 mars 2007

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA 1062^e SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le vendredi 23 mars 2007, à 17 h 5

Présidente: M^{me} Sarala FERNANDO (Sri Lanka)

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1062^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Au cours de la séance plénière informelle d'aujourd'hui, j'ai fait une déclaration pour brièvement faire le point sur les travaux qui ont été réalisés au cours de la première partie de la session à partir des contributions de tous les coordonnateurs, et des informations recueillies par les Présidents de 2007 dans le cadre de leur propre participation aux séances tant plénières qu'informelles, ainsi que durant leurs consultations bilatérales avec l'ensemble des délégations, et enfin dans leurs réunions avec les groupes et les coordonnateurs de groupes. Ma déclaration contenait également une évaluation de l'ensemble de ces activités menées pendant la première partie de la session 2007 de la Conférence et, enfin, un projet de décision que le groupe des six Présidents a proposé à la suite des consultations intenses tenues avec l'ensemble des membres de la Conférence. Ce projet de décision présidentielle est publié sous la cote CD/2007/L.1 et est en cours de distribution.

Je vais maintenant présenter le projet de décision présidentielle:

«La Conférence du désarmement décide, sans préjudice de tous travaux et négociations qui seraient menés ultérieurement au titre des points de son ordre du jour,

1. De nommer l'Ambassadeur Strømme Coordonnateur chargé de présider des discussions de fond sur le désarmement nucléaire et la prévention de la guerre nucléaire.

Le Coordonnateur fera rapport à la Conférence du désarmement sur les progrès de ses travaux avant la fin de la deuxième partie de la présente session.

2. De nommer l'Ambassadeur Trezza Coordonnateur chargé de présider des négociations, sans conditions préalables, sur un traité multilatéral et non discriminatoire, interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires.

Le Coordonnateur fera rapport à la Conférence du désarmement sur les progrès de ses travaux avant la fin de la deuxième partie de la présente session.

3. De nommer l'Ambassadeur Meyer Coordonnateur chargé de présider des discussions de fond sur les questions liées à la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Le Coordonnateur fera rapport à la Conférence du désarmement sur les progrès de ses travaux avant la fin de la deuxième partie de la présente session.

4. De nommer l'Ambassadeur Paranhos Coordonnateur chargé de présider des discussions de fond sur des arrangements internationaux appropriés pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes.

Le Coordonnateur fera rapport à la Conférence du désarmement sur les progrès de ses travaux avant la fin de la deuxième partie de la présente session.»

(La Présidente)

Nous avons l'intention de faire suivre ce projet de décision d'une déclaration présidentielle complémentaire dont je vous donne lecture:

«La Conférence ayant ainsi décidé de nommer quatre Coordonnateurs pour des questions précises, il est, en outre, entendu au sein de la Conférence que les Coordonnateurs désignés précédemment au titre des différents points de l'ordre du jour par les Présidents de la session de 2007 de la Conférence continueront leurs travaux, selon qu'il conviendra et sous l'autorité desdits Présidents, pendant la deuxième partie de la présente session.»

J'ai sur ma liste les orateurs suivants: M^{me} Christina Rocca, Ambassadrice des États-Unis; M. Shoukry, Ambassadeur d'Égypte, et M^{me} Millar, Ambassadrice d'Australie.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice des États-Unis d'Amérique.

M^{me} ROCCA (États-Unis d'Amérique) (parle en anglais): Je profite de la séance officielle pour présenter officiellement la position des États-Unis sur le document CRP.4 et sur la proposition des six Présidents pour la poursuite en 2007 des travaux de la Conférence.

Madame la Présidente, avant de m'exprimer sur le fond de la proposition des six Présidents, j'aimerais vous exprimer, ainsi qu'à vos collègues Présidents pour 2007, la profonde reconnaissance de ma délégation pour vos efforts. Grâce à votre dévouement, votre détermination et votre créativité, la Conférence a une chance de sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis une décennie. Je sais combien ce processus a été difficile pour les six Présidents, mais vous avez travaillé de façon méthodique, en consultant toutes les délégations à la fois individuellement et dans le cadre de leurs groupes régionaux, et vous avez pris note de toutes les interventions faites au cours des deux séries de séances informelles tenues sur chaque point de l'ordre du jour. Comme vous l'avez dit, Madame la Présidente, lorsque vous avez rencontré le Groupe occidental, cette proposition reflète les vues exprimées au cours des consultations et des séances plénières informelles. Comme vous l'avez dit, il s'agit de notre proposition.

Vos paroles sages nous vont droit au cœur et nous reconnaissons que la proposition exige de tous des compromis. La proposition représente ce qui, de l'avis des six Présidents, après mûre réflexion pourrait susciter un consensus et permettre à la Conférence de reprendre le travail qui est le sien, négocier des instruments internationaux. Les États-Unis sont bien conscients que le document présidentiel a été minutieusement rédigé et que chaque mot et chaque idée ont été soigneusement pesés. Les États-Unis ne font pas mystère qu'ils auraient préféré une décision sans ambiguïté pour ouvrir des négociations relatives à un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles sur la base du mandat (CD/1776) que nous avons présenté, sans faire référence à une quelconque autre question. Pendant des années, nous nous sommes prononcés contre tout lien entre les questions, et nous ne sommes pas convaincus que tous les liens soient rompus grâce à ce projet. En effet, il ressemble fort à la proposition des cinq Ambassadeurs à laquelle les États-Unis sont toujours opposés.

(M^{me} Rocca, États-Unis d'Amérique)

Malgré ces préoccupations, les États-Unis ont décidé de ne pas faire obstacle à un consensus sur la proposition des six Présidents telle que vous l'avez présentée aujourd'hui. Pendant dix ans, certains membres de la Conférence ont sous couvert de questions de procédure exprimé des divergences sur le fond, de sorte que la Conférence a été à deux doigts de ne plus présenter aucune utilité. Nous comprenons que le fait de suggérer des modifications à la proposition des six Présidents, pour d'ostensibles raisons de procédure, aurait pour effet d'empêcher la Conférence de travailler sur le fond.

Après toutes ces années gâchées à force de querelles sur un mécanisme de procédure, vous et vos collègues du groupe des six Présidents nous avez présenté une solution pour aller de l'avant. Cette proposition correspond parfaitement à la définition du compromis en ce sens qu'elle contient toujours des éléments qui ne plairont pas à tous. À cet égard, si la Conférence ne parvient pas à accepter ce compromis, nous pensons qu'elle ne parviendra jamais à sortir de l'impasse.

Madame la Présidente, nous avons envers vous ainsi qu'envers vos collègues une dette de gratitude pour avoir offert à la Conférence cette chance de survie.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadrice des États-Unis et je donne la parole à l'orateur suivant sur ma liste, l'Ambassadeur d'Égypte, M. Shoukry.

M. SHOUKRY (Égypte) (parle en anglais): Nous saluons les efforts des Présidents de la Conférence qui ont travaillé dans le but de relancer les travaux de la Conférence. Ma délégation prend note de la proposition présentée par les Présidents aujourd'hui et l'étudiera avec la plus grande attention, tant à la Conférence que dans notre capitale. Nous espérons que suffisamment de temps sera accordé à toutes les délégations pour l'étudier et l'examiner attentivement. Pour sa part, ma délégation n'épargnera aucun effort pour traiter cette proposition de façon ouverte et avec toute la souplesse nécessaire.

Nous entendons bien que cette proposition nécessite des réflexions supplémentaires au sein de la Conférence et n'est pas faite ou présentée sur la base du principe «à prendre ou à laisser». Il s'agit d'un effort dans la durée qui, nous l'espérons, sera couronné de succès et auquel nous prendrons assurément part.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je donne la parole à l'orateur suivant, l'Ambassadrice d'Australie.

M^{me} MILLAR (Australie) (parle en anglais): J'aimerais remercier les six Présidents pour le projet de décision L.1.

Cette proposition est l'aboutissement d'un processus de consultation précis, mûrement réfléchi et équitable pour lequel je tiens à vous féliciter. Il est fondé sur les consultations entreprises par l'Afrique du Sud avant la session et sur les travaux réalisés par les six Présidents en 2006.

(M^{me} Millar, Australie)

Cette proposition est peut-être un compromis, mais elle est présente un grand intérêt. Elle présente un grand intérêt sur le fond, et offre à la Conférence un moyen constructif d'aller de l'avant pour sortir d'une impasse qui n'a que trop duré.

Cette proposition est capitale en ce qu'elle offre la possibilité d'ouvrir des négociations sur un traité relatif à l'arrêt de la production de matières fissiles. Elle va dans le sens des objectifs de longue date de notre pays et je confirme donc que l'Australie appuie la décision L.1 et sera heureuse de travailler sur cette base.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je donne maintenant la parole à l'orateur suivant sur ma liste, l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

M. DUNCAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (parle en anglais): Madame la Présidente, permettez-moi, du fond du cœur, de vous féliciter pour votre accession à la présidence à un moment capital pour la Conférence. Vous pouvez pleinement compter sur notre appui.

À diverses occasions, le Royaume-Uni, tant au niveau ministériel que par le biais de mes interventions, a toujours affirmé sans ambiguïté qu'il était extrêmement important que la Conférence du désarmement se remette au travail. C'est pourquoi nous appuyons les efforts faits par les six Présidents de cette année et ceux de l'année dernière pour trouver un moyen de sortir de l'impasse qui a empêché cette Conférence d'être à la hauteur de nos ambitions pendant près d'une décennie. Votre travail a été exemplaire et s'inscrit dans la plus haute tradition de diplomatie et de professionnalisme pour ce qui est de mobiliser notre volonté collective.

La Conférence du désarmement a été créée au milieu du XX^e siècle pour permettre à ceux que l'on qualifiait alors de «grandes puissances militaires» d'engager un dialogue avec d'autres membres de la communauté internationale sur les questions de désarmement et de limitation des armements. C'est cet engagement solennel qui a guidé les réflexions du Royaume-Uni sur la façon dont la discussion a progressé ces dix-huit derniers mois.

La décision L.1 dont nous sommes saisis traite d'une question d'une importance capitale, l'ouverture de négociations sur un traité relatif à l'arrêt de la production de matières fissiles. À diverses occasions, le Royaume-Uni a fait clairement savoir qu'il considérait l'ouverture de ces négociations comme une priorité absolue.

Toutefois, d'autres membres ont soulevé d'autres questions et expliqué l'importance qu'ils attachaient aux discussions de fond. Les «grandes puissances militaires» fondatrices, dont le Royaume-Uni, doivent réaffirmer l'engagement qu'elles ont pris il y a cinquante ans de prendre part aux discussions sur des sujets qu'elles ne jugent pas prioritaires et qui peuvent les mettre dans une situation inconfortable; cela fait partie du marché sur la base duquel la Conférence a été créée.

En axant exagérément nos efforts sur des points de détail, nous pourrions donner l'impression que nous n'avons pas eu le temps d'examiner et de réellement mettre à l'essai les mécanismes proposés dans la décision L.1. Comme d'autres l'ont dit, une telle démarche

(M. Duncan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

pourrait être interprétée comme une tentative visant à ignorer des questions de fond ou à les cacher derrière des questions de procédure.

De même, il serait peu sage de tenter d'invoquer une décision pour préjuger d'une négociation. Je suis sûr que cette leçon a bien été retenue par l'ensemble des membres de la Conférence.

Le monde a beaucoup changé depuis la création de la Conférence. L'expression «grandes puissances militaires» n'a plus la même signification qu'autrefois. Cependant, nos pères fondateurs étaient peut-être vraiment bien inspirés dans leur choix des mots. Les principes fondamentaux qu'ils avaient articulés restent d'actualité. Le prestige et la puissance ou – comme certains l'ont dit – l'orgueil national vont de pair avec la notion de responsabilité.

C'est en raison de l'engagement que le Royaume-Uni a pris envers la Conférence du désarmement et de sa détermination à tenir les promesses qu'il avait faites en devenant membre de cette organisation et à contribuer aux efforts visant à remettre la Conférence au travail que je puis vous dire aujourd'hui, à cette séance plénière officielle, que nous sommes prêts à appuyer le projet de décision présenté par les six Présidents.

Je suis sûr que d'autres représentants réfléchiront sérieusement à la question et je suis convaincu que nous sommes sur le point de prendre une décision qui sera d'une importance capitale pour la Conférence et qui aura des effets bien au-delà de cette instance. Cependant, comme d'autres l'ont dit, le temps presse. Oui, le moment est venu de prendre une décision.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je donne maintenant la parole à l'orateur suivant, M. Prasad, Ambassadeur d'Inde.

M. PRASAD (Inde) (parle en anglais): Madame la Présidente, puisque nous sommes réunis en séance officielle, ma délégation souhaiterait une fois encore vous féliciter du fond du cœur pour votre accession à la présidence. À ce tournant de l'histoire récente de la Conférence, nous souhaiterions remercier les Ambassadeurs Mtshali d'Afrique du Sud et March d'Espagne pour la façon exemplaire dont ils ont travaillé durant leurs mandats de président. Nous souhaitons également une chaleureuse bienvenue à notre nouveau collègue très érudit du Nigéria qui renforcera la sagesse collective de notre instance.

Nous accueillons avec satisfaction le document CRP.4 sur le programme de travail de la Conférence, document qui reflète la sagesse collective des six Présidents de 2007. Je transmettrai sans tarder cette proposition à mon gouvernement pour examen minutieux, avis et instructions.

D'une manière générale, la proposition dont nous sommes saisis prend en compte toutes les questions essentielles pour la Conférence et, à cet égard, s'inscrit dans l'esprit des autres propositions qui étaient largement soutenues. L'intégration des quatre questions essentielles dans le futur programme de travail de la Conférence montre une volonté collective de tenir compte des préoccupations et des priorités de tous les membres de la Conférence. Toutefois nous notons que, pour ce qui est des mandats précis, le traitement des quatre questions essentielles est tout à fait différent.

(M. Prasad, Inde)

Dans ce contexte, nous réaffirmons notre position constante quant à l'importance que nous attachons à la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles qui soit universel, non discriminatoire et vérifiable. Par conséquent, il doit y avoir accord suffisant sur les paramètres fondamentaux pour pouvoir lancer de véritables négociations.

La manière dont les quatre questions doivent être abordées sur le fond selon la proposition des six Présidents constitue un autre changement. Nos travaux seraient considérablement facilités si la méthode consistant à faire appel à des coordonnateurs désignés par la Conférence – et là, Madame la Présidente, je cite l'avis que vous avez eu la gentillesse de nous donner au cours de la séance officielle – «revêtait une forme plus structurée».

On pourrait atteindre cet objectif très facilement en énonçant clairement les modalités de travail et les mécanismes d'établissement de rapports qui doivent être conformes au Règlement intérieur de la Conférence. Nous souhaitons un renforcement de la transparence sur cette question dans le seul but de garantir la réalisation de progrès dans la prochaine phase de travail de la Conférence.

L'Inde a une vocation multilatérale et elle est prête à participer aux travaux de fond de la Conférence, pour autant que celle-ci se prononce par consensus sur les paramètres et les méthodes à appliquer.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne la parole à l'orateur suivant sur ma liste, le représentant de la Fédération de Russie.

M. VASILIEV (Fédération de Russie) (parle en russe): Madame la Présidente, nous voulons vous féliciter au moment où vous débutez votre mandat. Vous pouvez compter sur l'appui et la coopération de la délégation de la Fédération de Russie en cette phase critique des travaux de la Conférence du désarmement. Nous vous souhaitons un plein succès.

Par ailleurs, nous nous félicitons de l'arrivée du nouvel Ambassadeur du Nigéria.

Nous voudrions remercier les six Présidents de leur proposition sur l'organisation des travaux de la Conférence en 2007, telle qu'elle figure dans le document CD/2007/L.1. Nous ne pouvons nous dire pleinement satisfaits de votre proposition. Néanmoins, dans l'intérêt du compromis, nous ne ferons pas obstacle à un éventuel consensus sur cette décision de la Conférence.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie, je donne la parole à l'orateur suivant sur ma liste, l'Ambassadeur du Brésil.

M. da ROCHA PARANHOS (Brésil) (parle en anglais): Madame la Présidente, étant donné que je prends la parole pour la première fois sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à ce poste. Permettez-moi de féliciter également vos prédécesseurs, M^{me} Claudine Mtshali, Ambassadrice d'Afrique du Sud, et M. Juan Antonio March, Ambassadeur d'Espagne, pour le professionnalisme et l'efficacité dont ils ont fait preuve jusqu'ici dans la conduite de nos travaux.

(M. da Rocha Paranhos, Brésil)

Comme vous le savez, le Brésil a toujours pleinement appuyé le processus de débats officiels structurés conduits par les six Présidents de cette session de 2007, et nous notons avec satisfaction le renforcement de ce processus. Nous pensons que les consultations officielles ont montré que des pays s'emploient pleinement à remettre la Conférence au travail et à ouvrir des négociations. De l'avis du Brésil, le plein engagement de toutes les délégations au cours de ce processus de réunions officielles a montré combien nous sommes déterminés à remettre cette instance sur la voie des négociations.

J'aimerais souligner ici – et je désire que ceci soit consigné dans le compte rendu – que le Brésil appuie sans réserve le projet de décision proposé dans le document L.1 et encourage tous les membres à réfléchir au moment important que nous vivons, à la croisée des chemins où nous nous trouvons et à la nécessité de prendre une décision pour commencer à travailler.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne la parole à l'orateur suivant sur ma liste, l'Ambassadeur de Colombie.

M. ÁVILA (Colombie) (parle en espagnol): Merci beaucoup, Madame la Présidente. Permettez-nous tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous dire que vous pouvez compter sur l'appui de la délégation colombienne pour mener à bien vos travaux et atteindre les objectifs proposés.

Nous remercions également les six Présidents de l'année dernière pour tous les efforts fournis, et bien sûr les Présidents de 2007 pour leurs efforts et le dur labeur qu'ils ont réalisé. Il convient aussi de remercier tous les coordonnateurs qui ont contribué aux progrès enregistrés dans nos travaux jusqu'à aujourd'hui.

De même, nous nous félicitons de la présentation du document L.1 qui offre une solution pour sortir cette instance importante qu'est la Conférence du désarmement de l'impasse qui a eu sur elle des conséquences considérables. Comme la Colombie l'a déjà dit, nous conservons une attitude souple et sommes tout à fait convaincus qu'il est possible de progresser dans les négociations d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, tout en poursuivant les travaux de fond sur d'autres sujets, ainsi que cela est expliqué dans le projet de décision qui nous est présenté.

Compte tenu de l'importance de ce document, nous le transmettons aux autorités de notre pays pour qu'elles formulent des observations à ce sujet. Cependant, nous considérons que cette proposition offre une véritable chance de montrer notre capacité à aller de l'avant, à surmonter les difficultés et à enfin trouver la lumière au bout du tunnel.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Merci beaucoup. Je donne à présent la parole à l'orateur suivant sur ma liste, le représentant du Pérou.

M. BELEVÁN (Pérou) (parle en espagnol): Merci, Madame la Présidente. Comme ma délégation prend la parole pour la première fois en séance plénière officielle sous votre présidence, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à ce poste. Par votre intermédiaire, Madame la Présidente, permettez-moi également de remercier

(M. Beleván, Pérou)

les six Présidents de 2007 pour leur travail, en particulier vos prédécesseurs, les Représentants permanents de l'Afrique du Sud et de l'Espagne.

Dans le droit fil de ce qu'elle a déclaré à d'autres occasions, en particulier dans ses interventions du 6 février et du 6 mars de cette année, ma délégation réaffirme son soutien sans réserve à la plate-forme des six Présidents de 2007.

Le texte de la proposition, publiée sous la cote CD/2007/L.1 qui a été distribué cet après-midi, est absolument identique à celui qui avait été communiqué aux délégations au cours des consultations tenues avec les groupes régionaux. À cet égard, comme nous l'avions fait savoir mercredi dernier lors des consultations tenues avec le groupe auquel nous appartenons et compte tenu du fait que nous faisons preuve de toute la souplesse voulue pour accepter toute proposition permettant de retrouver la voie des négociations, ma délégation peut d'ores et déjà appuyer la proposition dont le texte a été communiqué par les six Présidents de 2007.

Ma délégation considère qu'il s'agit d'une proposition réaliste et que le moment est venu d'assumer nos responsabilités. À cet égard, Madame la Présidente, nous espérons que la Conférence pourra prendre une décision au plus vite afin de commencer réellement son travail, qui consiste à tenir des négociations sur le désarmement. Les questions de procédure pourront être réglées ultérieurement. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est de volonté politique.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne la parole à l'orateur suivant sur ma liste, l'Ambassadeur d'Italie.

M. TREZZA (Italie) (parle en anglais): Madame la Présidente, étant donné que je prends la parole pour la première fois sous votre présidence, j'aimerais vous féliciter, ainsi que l'équipe des six Présidents, pour vos efforts très appréciés.

L'Italie se félicite de la présentation du document CD/2007/L.1, daté du 23 mars 2007, et exhorte toutes les délégations à faire preuve de la plus grande souplesse ainsi que d'un esprit constructif dans nos débats sur ce document. Nous pouvons penser que nous pourrions accepter la formulation actuelle du projet de décision présidentielle car il représente selon nous le meilleur compromis possible pour permettre à la Conférence de remplir à nouveau son mandat institutionnel. Il s'agit à ce stade de notre objectif principal.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne maintenant la parole à l'orateur suivant, la Chargée d'affaires du Pakistan.

M^{me} JANJUA (Pakistan) (parle en anglais): Madame la Présidente, puisque nous sommes réunis en séance plénière officielle, je saisis l'occasion pour vous féliciter de votre accession à la présidence à cet important tournant dans l'histoire de la Conférence du désarmement. Ma délégation remercie également les Ambassadeurs d'Espagne et d'Afrique du Sud pour le travail qu'ils ont fait depuis le début de l'année. Permettez-moi également de souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur du Nigéria, et de lui dire que nous sommes impatients de travailler avec lui à Genève.

(M^{me} Janjua, Pakistan)

Nous remercions les équipes des six Présidents de 2007 et de 2006 pour les efforts et l'énergie qu'elles ont déployés lors des séances tant informelles qu'officielles en 2006 et en 2007. Nous nous réjouissons de l'occasion qui nous est donnée d'élaborer un programme de travail qui devrait être adopté par consensus. Nous avons soulevé certaines questions lors des consultations tenues par les six Présidents avec le Groupe des 21. L'une de ces questions portait sur le fait qu'à chacune des quatre questions fondamentales correspondent un contenu, une histoire et un contexte particuliers. Dans les propositions précédentes sur d'éventuels programmes de travail on s'employait à maintenir un équilibre entre les quatre questions. Cet équilibre doit être maintenu et nous espérons que nous aurons l'occasion d'examiner ce point dans le contexte du projet L.1 dont nous sommes saisis. Nous aimerions aussi recevoir des réponses à d'autres questions que nous avons posées et qui concernent directement le fond.

Le projet de décision présidentielle publié sous la cote CD/2007/L.1 témoigne d'un talent certain et nous oblige tous à faire preuve d'une grande souplesse. Nous le communiquerons à notre capitale pour qu'elle nous donne des instructions.

À ce stade, nous tenons à souligner que la sécurité nationale de l'ensemble des États membres doit pleinement être prise en considération dans tous les travaux entrepris à la Conférence. Le programme de travail doit lui aussi refléter les priorités et les intérêts de tous les États membres en matière de sécurité nationale.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne maintenant la parole à l'orateur suivant sur ma liste, l'Ambassadeur des Pays-Bas.

M. LANDMAN (Pays-Bas) (parle en anglais): Lorsque j'ai eu le privilège de prendre la parole pour la première fois à la Conférence, j'avais fait observer qu'il fallait davantage de lumière dans cette salle historique pour éclairer cette instance prestigieuse. Très tôt j'ai insisté sur l'impérieuse nécessité de trouver de nouvelles voies et de nouveaux modes de réflexion. Personnellement, je n'ai jamais fait allusion aux projets ou aux formules de compromis antérieurs quelle que fût leur valeur. Je n'ai même pas fait mention des longs et extraordinaires efforts de mon compatriote et prédécesseur.

Ces nouvelles voies se sont ouvertes en janvier 2006, sous la présidence polonaise, et elles nous ont conduits où nous sommes. Oui, vous présidez la Conférence à un moment historique. La solution équilibrée et extrêmement délicate que vous venez de proposer représente selon nous le bout du chemin. Aucune instance internationale respectable ne peut se permettre de débattre pendant dix ans sans obtenir de résultats tangibles. C'est maintenant ou jamais qu'il faut prendre une décision.

Nous saluons les efforts extraordinaires qui ont été faits et approuvons le résultat, compte tenu également de la manière exceptionnellement consciencieuse avec laquelle il a été généré, ainsi que de la représentativité des 19 pays qui en sont à l'origine.

Permettez-moi une remarque supplémentaire. Mon très estimé collègue de l'Inde a parlé de préoccupations liées à la procédure. J'aimerais faire une observation sur la base de mon expérience non négligeable en matière de négociation. Si un cadre est établi ou si quelqu'un coordonne les négociations, lorsqu'un accord se dégage sur tel ou tel élément, qu'il s'agisse

(M. Landman, Pays-Bas)

d'un paragraphe ou d'une phrase, cette phrase ou ce paragraphe peut être rejeté par consensus, mais la seconde règle fondamentale qui s'applique alors est que rien n'est approuvé tant que tout n'est pas approuvé. C'est l'une des règles fondamentales des négociations et de la diplomatie internationales, et cela devrait être suffisamment rassurant lorsque quelqu'un craint des surprises qui seraient dues à des comportements arbitraires.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne la parole à l'orateur suivant, l'Ambassadeur du Chili.

M. MARTABIT (Chili) (parle en espagnol): Merci beaucoup, Madame la Présidente. Nous tenons à vous féliciter et à vous remercier pour l'intelligence et la compétence avec lesquelles vous venez au secours de cette instance pour la sortir d'une léthargie qui dure depuis déjà plus d'une décennie. Vous pouvez bien entendu compter sur notre soutien sans réserve. Par votre intermédiaire, Madame la Présidente, j'aimerais aussi féliciter ceux qui vous ont précédée à la présidence.

Nous ne pouvons nous offrir le luxe de continuer à gaspiller d'importantes ressources sans répondre comme il se doit à la communauté internationale. Cette instance doit se mettre au travail et commencer à négocier. Mon pays appuie donc fermement et catégoriquement la proposition équilibrée, intelligente, réaliste et mûrement réfléchie que nous offrent les six Présidents de la session 2007 de la Conférence du désarmement, que vous nous présentez cet après-midi. Nous l'avions appuyée exactement de la même façon dès que vous nous l'aviez présentée en compagnie des autres Présidents, mercredi dernier, devant le Groupe des 21.

La proposition est fondée sur les nombreuses interventions faites par les membres, en séances tant officielles qu'informelles, ainsi que sur le nombre incalculable de consultations bilatérales que les six Présidents ont tenues avec l'ensemble des membres de cette Conférence. La proposition est également fondée dans une large mesure sur les efforts faits par les six Présidents de l'année passée et par leurs six collaborateurs. Il ne faudrait pas gâcher une occasion qui est le fruit de tant d'efforts. La Conférence doit désigner au plus tôt les Ambassadeurs Coordonnateurs qui ont été proposés et définir leur mandat. L'expérience et les compétences diplomatiques reconnues de nos collègues qui sont proposés aujourd'hui nous permettent d'espérer un résultat positif.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et je donne la parole à l'orateur suivant, le représentant de Cuba.

M. PINO ÁLVAREZ (Cuba) (parle en espagnol): Madame la Présidente, comme ma délégation prend pour la première fois la parole sous votre présidence, permettez-nous de vous féliciter pour votre accession à ce poste et de vous assurer de notre entière coopération. Nous sommes certains qu'avec vos compétences et votre expérience diplomatique vous saurez conduire les travaux de la Conférence à ce tournant de son histoire. Nous félicitons également les Ambassadeurs d'Afrique du Sud et d'Espagne pour l'efficacité avec laquelle ils ont conduit nos travaux au cours de leur mandat. Nous voulons également féliciter les six Présidents de 2007 pour les efforts considérables qu'ils ont faits pour parvenir à un consensus et permettre à cette auguste instance de revenir à son mandat essentiel, qui consiste à négocier sur les questions de désarmement.

(M. Pino Álvarez, Cuba)

Nous avons reçu le texte de la proposition L.1 et nous nous apprêtons à l'envoyer à La Havane où elle sera examinée avec soin. Bien entendu, connaissant les positions de mon pays, je peux dire que nous aurions aimé voir certains éléments abordés de manière différente, mais nous vous assurons que ces propositions seront analysées dans un esprit ouvert et constructif.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne maintenant la parole à l'orateur suivant, le représentant de l'Algérie.

M. KHELIF (Algérie): Madame la Présidente, étant donné que c'est la première fois que je prends la parole en séance officielle, je tiens à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et je remercie également vos prédécesseurs, l'Ambassadeur d'Afrique du Sud et l'Ambassadeur d'Espagne. Nous sommes redevables aux Présidents d'avoir donné ou essayé d'impulser un souffle nouveau à la Conférence du désarmement pour pouvoir surmonter la situation de blocage qui perdure depuis maintenant dix années. La délégation algérienne a pris acte de votre proposition. Celle-ci sera transmise juste après cette réunion à notre capitale et – j'en suis persuadé – notre gouvernement ne manquera pas de l'examiner avec toute l'attention requise.

Concernant nos observations sur votre proposition, Madame la Présidente, je n'ai rien à ajouter, je risque même de me répéter, mais comme nous sommes en séance officielle, peut-être vaut-il mieux répéter ce que j'ai dit en séance informelle. Votre proposition, Madame la Présidente, reflète bien les quatre questions principales et s'inscrit même dans la continuité de la proposition des cinq Ambassadeurs, qui est elle-même la synthèse de propositions précédentes. C'est un point positif que nous voulons souligner. Toutefois, nous avons quelques remarques à faire sur la forme et sur le fond.

Sur la forme, le Règlement intérieur dispose, à l'article 28, que le programme de travail est adopté sur une base annuelle, alors que votre document prévoit des mandats ouverts et ne précise pas que les Coordonnateurs sont désignés pour la session en cours. Or, comme nous sommes dans la phase de négociation d'une décision, il me semble que cette décision doit être aussi précise que possible. Il conviendrait donc de prévoir un paragraphe disposant que le coordonnateur ou le comité ad hoc – en fonction de ce qui sera décidé – est désigné pour la session en cours.

Sur le fond, il me paraît que le libellé concernant le point relatif au désarmement nucléaire et celui qui concerne les garanties négatives de sécurité sont un peu faibles et mériteraient d'être renforcés. À ce sujet, concernant les garanties négatives de sécurité, la décision 2 de la Conférence d'examen de 1995 contient une formulation ou un libellé qui a été accepté par consensus; peut-être conviendra-t-il de s'approcher de cette formulation qui a déjà été acceptée par tout le monde. Concernant le désarmement nucléaire, nous avons des propositions sur ce sujet et toutes les questions dont nous sommes disposés à discuter avec vous ultérieurement, Madame la Présidente. La délégation algérienne demeure flexible, ouverte et prête à avancer dans les travaux de fond.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie. Vu l'heure tardive, je demanderai aux délégations d'être aussi brèves que possible. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Allemagne, qui sera suivi par les représentants de l'Argentine, de la Nouvelle-Zélande, du Nigéria, de la Turquie et de l'Irlande.

M. BRASACK (Allemagne) (parle en anglais): Madame la Présidente, comme c'est la première fois que je prends la parole en séance officielle sous votre présidence, je tiens à vous féliciter pour votre accession à ce poste. J'aimerais également saluer notre nouveau collègue du Nigéria et l'assurer de notre entière coopération.

Permettez-moi en outre de vous assurer de l'appui sans réserve de l'Allemagne dans vos efforts, ainsi que dans les efforts faits par les six Présidents pour conduire les travaux de la Conférence, surtout en ce moment fondamental de son histoire. L'impulsion créée par l'initiative prise conjointement par les six Présidents de l'année dernière a manifestement été portée à un niveau encore plus élevé. J'irai même jusqu'à dire qu'un nouvel esprit prévaut à la Conférence, ce qui a fait naître chez nous l'espoir que la Conférence va enfin sortir de l'impasse et reprendre un travail digne d'intérêt. Nous saluons donc la proposition des six Présidents et l'Allemagne peut affirmer dès à présent qu'elle appuiera la proposition dans les termes où elle a été présentée aujourd'hui.

Comme l'a dit la délégation russe, il s'agit d'une proposition honnête, équilibrée, juste, complète et mûrement réfléchie. Cependant il s'agit d'un compromis comme l'ont déclaré à juste titre d'autres délégations. L'Allemagne ne voit aucune autre solution viable. C'est pourquoi nous sommes convaincus, comme l'a déclaré le Royaume-Uni, que nous sommes sur le point de prendre une décision importante mais que le temps nous est compté. Je partage ce point de vue. Par conséquent, l'Allemagne tient à exhorter toutes les délégations à faire preuve de la souplesse nécessaire et d'un esprit constructif pour adopter rapidement cette décision qui s'impose.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie. L'orateur suivant sur ma liste, le représentant de l'Argentine, a la parole.

M. VALLE FONROUGE (Argentine) (parle en espagnol): Madame la Présidente, permettez-moi tout d'abord, au nom de notre délégation, de vous féliciter pour votre accession à ce poste. Vous pouvez compter sur l'appui de notre délégation dans les efforts que vous faites pour parvenir au consensus tant attendu qui nous permettrait de commencer à travailler sur le fond. Nous exprimons également notre reconnaissance aux six Présidents de 2006 et aux six Présidents de 2007, ainsi qu'à leurs collaborateurs, pour le travail accompli.

Très brièvement, comme vous nous l'avez demandé, je signalerai que nous n'avons aucune objection à formuler sur le texte sous sa forme actuelle et que nous sommes prêts à nous associer à un consensus qui nous permettrait d'engager des travaux de fond. C'est cet objectif qui nous pousse à demander à nouveau aux délégations à faire preuve de souplesse, comme nous l'avons fait dans la déclaration que nous avons prononcée en notre nom et au nom d'autres membres latino-américains de la Conférence en 2005.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne la parole à l'orateur suivant sur ma liste, le représentant du Nigéria.

M. AWANEN (Nigéria) (parle en anglais): Notre délégation se joint aux orateurs précédents pour vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et pour vous exprimer notre reconnaissance pour les efforts importants que vous avez faits avec vos collègues de l'équipe des six Présidents pour faire progresser cette instance. La délégation nigériane salue la proposition, minutieusement préparée par vous et vos collègues, dont nous sommes saisis. Elle s'apprête à étudier cette proposition avec attention et sens des responsabilités pour rechercher la possibilité d'amener la Conférence à travailler pour nous tous.

Je prends acte des paroles aimables de bienvenue des délégations de l'Inde, de la Fédération de Russie, du Pakistan et de l'Allemagne adressées à mon Ambassadeur qui a dû quitter la salle pour pouvoir prendre l'avion à Genève ce soir. Je lui ferai part de vos félicitations et de vos chaleureuses paroles de bienvenue.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne la parole à l'Ambassadeur de Turquie.

M. ÜZÜMCÜ (Turquie) (parle en anglais): J'aimerais commencer, Madame la Présidente, par vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous vous sommes, à vous et à vos collègues de l'équipe des six Présidents, reconnaissants pour les efforts infatigables que vous avez faits. Je profite également de l'occasion pour remercier les six Présidents de l'année dernière ainsi que les coordonnateurs qui nous ont permis d'arriver à ce stade critique.

Le projet de décision présidentielle que vous avez présenté au début de cette séance sera transmis à notre capitale pour évaluation. Sur la base d'une analyse préliminaire, nous pensons qu'il reflète fidèlement la situation dans laquelle la Conférence se trouve actuellement. Il s'agit du meilleur compromis possible et d'une véritable occasion de sortir de l'impasse dans laquelle cette instance est depuis une décennie. Personnellement, je juge encourageante par l'atmosphère globalement positive qui prévaut aujourd'hui. Nous espérons que nous pourrions réussir cette fois-ci.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne la parole à l'orateur suivant, l'Ambassadeur d'Irlande.

M. KAVANAUGH (Irlande) (parle en anglais): Madame la Présidente, je profite de la séance officielle pour vous féliciter de votre accession à ce poste à un moment crucial pour la Conférence et, bien sûr, pour vous assurer de l'appui sans réserve de ma délégation.

Permettez-moi de répéter en séance officielle ce que l'Irlande a dit de manière plus détaillée lors des consultations officielles.

Nous sommes satisfaits de la manière dont les six Présidents de la Conférence ont travaillé. Nous savons que la proposition, maintenant officiellement présentée, représente ce que les six Présidents considèrent collectivement être comme la solution de compromis la plus susceptible de recueillir un appui général pour amener la Conférence à reprendre ses travaux de fond. Les six Présidents ont favorisé l'harmonie, l'équité et le consensus. Leur démarche, leur proposition et leur compromis honorable méritent notre soutien. Nous pensons qu'il n'est plus possible de se cacher derrière les questions de procédure pour émettre des réserves sur le fond.

(M. Kavanaugh, Irlande)

Le moment que nous vivons requiert mieux et davantage. Malheureusement, l'occasion que les six Présidents ont fournie à la Conférence, si elle est manquée, risque de ne pas se représenter à nouveau de sitôt.

En conclusion, l'Irlande soutient la proposition des six Présidents de 2007. Nous espérons que cette proposition suscitera un consensus et sommes impatients de poursuivre nos travaux sous votre conduite à un niveau de qualité nouveau lors de la deuxième partie de la session annuelle.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne la parole à l'Ambassadeur du Japon.

M. TARUI (Japon) (parle en anglais): Madame la Présidente, comme c'est la première fois sous votre présidence que je prends la parole en séance plénière, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à ces hautes fonctions. Soyez assurée de l'appui sans réserve de notre délégation.

Ma délégation adresse ses remerciements et ses félicitations aux six Présidents pour leurs efforts méritoires ainsi que pour leur contribution visant à remettre la Conférence au travail après cette longue période de paralysie. La proposition des six Présidents est équilibrée et reflète les préoccupations des États membres de manière adéquate et réaliste.

J'aimerais une fois encore souligner l'importance de cette proposition qui permettrait de répondre aux attentes de longue date de la communauté internationale, et j'espère que les membres de cette Conférence feront montre de suffisamment de souplesse pour appuyer cette proposition.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et donne la parole à l'Ambassadeur de Chine.

M. CHENG (Chine) (parle en chinois): Lors de la séance informelle, j'ai déjà fait part de l'opinion de la délégation chinoise sur la question actuellement examinée. Cependant, puisque nous voulons tous que nos déclarations soient consignées dans les comptes rendus, je répéterai ce que j'ai dit avant. Tout d'abord, je vous félicite pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous assure que la délégation chinoise continuera de vous apporter son appui sans réserve dans vos travaux. Parallèlement, je remercie les cinq autres Présidents de la Conférence des efforts déployés pour faire progresser les travaux de la Conférence.

La délégation chinoise a pris acte du document publié sous la cote CD/2007/L.1. Nous communiquerons ce document à notre capitale dès que possible et je suis convaincu que nos autorités l'étudieront avec la plus grande attention. Nous pensons que cette proposition aborde des questions essentielles telles que celle de savoir comment la Conférence s'apprête à passer à l'étape suivante de ses travaux. C'est pourquoi il est nécessaire et raisonnable de donner à toutes les parties suffisamment de temps pour réfléchir sur le document. Dans le même temps, je tiens à faire observer que je m'associe aux commentaires faits par mon collègue égyptien il y a quelques minutes et que, comme lui, je pense que nous ne sommes pas saisis d'une proposition «à prendre

(M. CHENG, Chine)

ou à laisser», et que tous les membres ont le droit d'exprimer leur opinion et de proposer des modifications s'ils le jugent nécessaire.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et je donne maintenant la parole au représentant du Mexique, notre dernier orateur.

M^{me} GARCÍA (Mexique) (parle en espagnol): Merci, Madame la Présidente. En premier lieu, j'aimerais vous féliciter pour votre accession à ce poste. Le Mexique s'associe aux remerciements exprimés par les délégations qui sont intervenues précédemment pour les travaux difficiles réalisés par les Présidents de 2007 et de 2006. Ma délégation remercie particulièrement les six Présidents pour la possibilité que la proposition à l'examen offre à la Conférence d'engager des travaux de fond. Ma délégation appuie la proposition publiée sous la cote CD/2007/L.1.

La PRÉSIDENTE (parle en anglais): Je vous remercie et vous informe que je reprendrai ces questions la semaine prochaine.

Notre séance plénière est ainsi achevée. La prochaine séance plénière se tiendra le mardi 27 mars 2007, à 10 heures.

La séance est levée à 18 h 5.
